

Filière Fruits et Légumes : s'organiser pour une protection phytosanitaire assumée, responsable et durable



La « protection intégrée des cultures » est mise en œuvre depuis plus de 20 ans par les producteurs et leurs organisations, dès que la science avance et que les techniques appropriées deviennent disponibles : nouvelles substances plus respectueuses, amélioration du matériel de pulvérisation, respect ou introduction d'auxiliaires biologiques, bonnes pratiques...

Toutes ces avancées sont aujourd'hui formalisées dans des démarches qualité certifiées telles que la Protection Fruitière Intégrée, Agri-Confiance, GlobalGap,...

Cependant, parallèlement, le contexte sociétal et réglementaire implique une quasi-remise en cause de la protection phytosanitaire.

- La question des « résidus » concentre, dans l'esprit du consommateur, toutes les « dérives » de la production agricole moderne, accusée de tous les maux.
- Pour le producteur, les « usages orphelins » sont la difficulté majeure directe.

Même si les substances actives sont approuvées au niveau européen, chacun des Etats Membres décide des homologations usage par usage. Ceci a pour conséquences des distorsions de concurrence croisées et une confusion réglementaire,

anxiogène pour le consommateur et le citoyen, et le plus souvent inutile.

Cependant, depuis quelques années, grâce à une mobilisation de la filière et des Pouvoirs Publics, certaines évolutions réglementaires positives se font jour, même si elles sont toujours trop lentes pour les producteurs.

En France, les autorités ont créé la Commission Usages Orphelins mi-2008 pour amplifier et accélérer les solutions : reconnaissances mutuelles, extensions d'usages (à partir de cultures voisines), regroupement des usages...

Les responsables professionnels, les organisations et les producteurs doivent rester mobilisés pour que ces progrès se traduisent sur le terrain, significativement et rapidement.

Les points les plus importants sont de :

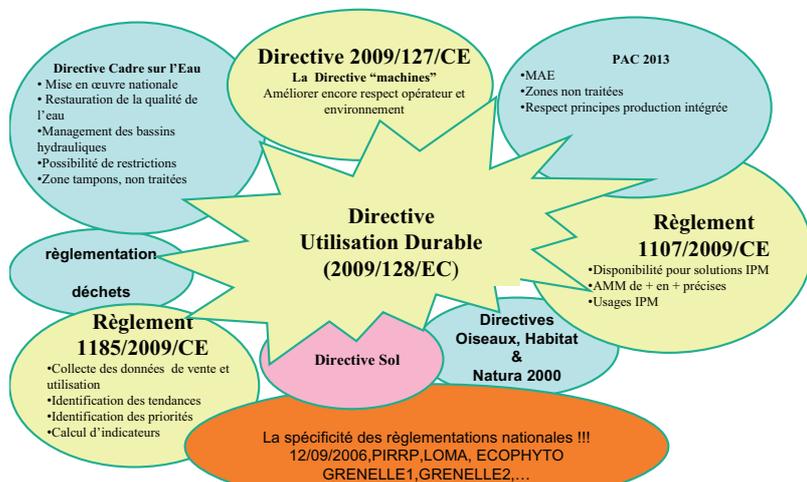
- **Définir les besoins en matière de reconnaissances mutuelles et d'extensions d'usages**, par exemple en se donnant les moyens d'imposer une quasi-harmonisation européenne des homologations dès mai 2011 (entrée en vigueur de la nouvelle réglementation européenne) et d'éviter au maximum les « exceptions » nationales.

- **Eviter les surenchères dans l'application de la directive « utilisation durable des pesticides »**. En France, il s'agit surtout de revoir l'application de l'arrêté du 12 septembre 2006, dont certaines mesures aggravent de façon anticipée cette directive : par exemple avec des délais inapplicables de ré-entrée.

Quelques exemples d'actions auxquelles ForumPhyto a participé directement ou indirectement :

- Rencontre entre le groupe phyto de GlobalGap (CPWG) et la DG Sanco de l'Union Européenne sur la question des usages orphelins.
- Conférence sur les cultures de spécialité (et usages orphelins) à Bruxelles.
- Animation d'un groupe d'entreprises engagées dans une démarche de « Bonnes Pratiques Usages Non Pourvus ».
- Coordination de la filière salades pour obtenir une dérogation en enrobage de semences contre les pucerons (nasonovia et lanigère) des salades.
- Remontée des besoins professionnels auprès du syndicalisme et des Pouvoirs Publics en matière d'usages orphelins prioritaires.

Le contexte réglementaire



Source : ForumPhyto

ForumPhyto (www.forumphyto.fr)



Initié et porté par l'organisation économique (Fedecom, Felcoop, Associations d'OP), ForumPhyto est un outil spécialisé, de préparation au lobbying, au service de ses adhérents, et qui peut être utilisé par toute la filière. Depuis 3 ans, ForumPhyto, a contribué à faire de la question phytosanitaire, et en particulier de la question des usages orphelins, une priorité pour toutes les organisations de la filière fruits et légumes, en liaison avec le syndicalisme et l'Institut Technique.

Au niveau européen, ForumPhyto travaille avec Freshfel (interprofession privée), Areflh (Assemblée des Régions Européennes productrices de Fruits et Légumes) et Copa-Cogeca (Syndicalisme et Coopération européens) pour se coordonner avec les collègues européens, s'adresser aux autorités européennes et travailler au sein de GlobalGap pour une solution transitoire, transparente et responsable, aux usages orphelins. D'ailleurs Jean-Michel DELANNOY est membre du Groupe de travail phytosanitaire du Copa Cogeca au titre de Coop de France.